



14 AVENUE BERTHELOT – 69007 LYON TÉL 04 78 72 23 11 FAX 04 72 73 32 98

# **Dossier Concours National de la Résistance et de la Déportation 2013-2014**

## **La libération du territoire et le retour à la République**

Réalisé par Valérie Ladigue et Frédéric Fouletier, professeurs relais au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon.

## Présentation du thème et du dossier 2013-2014

Le thème du CNRD pour l'année 2013-2014 est centré sur « La libération du territoire et le retour à la République », un des moments fondateurs de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine. Le sujet fait référence aux combats et étapes qui ont permis cette libération, mais également à la restauration d'une République refondée sur les valeurs qui ont émergé dans le cadre de la Résistance.

Les combats de la Libération se sont déroulés dans un climat de violence extrême exercée par les forces allemandes et les autorités de Vichy à l'encontre de la Résistance, alors que la vie quotidienne devenait de plus en plus difficile. Ce contexte lourd n'empêche pas la Résistance intérieure aidée par la France Libre et les Alliés de préparer et de mettre en œuvre la libération du territoire national. Ainsi différentes insurrections ou soulèvements permettent d'appuyer les deux grands débarquements organisés sur le sol français.

La Libération du territoire permet surtout le retour à la République, que De Gaulle refuse de proclamer, pensant qu'elle n'a jamais cessé d'exister, malgré l'instauration du régime de Vichy. Cependant, le pays reste exsangue et connaît de nombreuses difficultés pour se reconstruire économiquement et politiquement. Portée par le programme du Conseil National de la Résistance, la République est refondée sur une base sociale qui instaure un « État Providence ». Dans le même temps, la population attend le retour des prisonniers de guerre et déportés, espérant que justice soit rendue par le nouveau régime. Dans un pays désorganisé par le conflit, il est difficile de répondre et satisfaire à ces priorités. La Libération ne signifie donc pas la fin des difficultés qui ont ébranlé la vie des Français sous l'Occupation.

Dans le cadre d'un travail avec les élèves, il paraît intéressant de partir d'une approche locale pour mettre en perspective la situation de la région lyonnaise avec celle que l'on peut observer au plan national. L'intention n'est pas d'être exhaustif, ni de vouloir couvrir tous les aspects de la Libération mais bien de faire prendre conscience de la situation locale et des enjeux de cette Libération.

Pour faciliter la préparation du concours par les élèves, il est proposé, dans ce dossier, différentes fiches présentant des documents issus le plus souvent des collections du CHRD. Ils permettront de mieux percevoir les enjeux locaux du thème. Ces fiches sont accompagnées de démarches basées sur les différents exercices proposés aux examens pour le collège et le lycée. Elles sont conçues également dans une logique méthodologique et mettent en œuvre des compétences ciblées du collège et du lycée. Il a été retenu des thèmes permettant d'aborder et de réactiver la connaissance des notions et des acteurs incontournables de la libération de la région lyonnaise.

Le thème 1 « Combattre pour libérer » montre que la Libération de Lyon fut la conjonction de la Résistance associée à celle de l'armée du général de Lattre de Tassigny et qu'elle fit l'objet de nombreux combats. Il permet également d'étudier quelques grandes figures nationales et locales de la Libération, tels le général De Lattre de Tassigny et Alban Vistel. Dans le cadre d'un ancrage local, il était important d'insister sur l'insurrection de Villeurbanne ; une des seules villes, avec Paris, à avoir connu trois journées insurrectionnelles.

Le thème 2 « Accueillir, juger, punir » est consacré au retour des prisonniers et déportés mettant l'accent sur la notion de crimes de guerres et sur l'épuration. Sur ce thème, le CHRD possède un fonds d'affiches dont une, très rare, qui stigmatise les criminels de guerre et permet alors de faire le lien avec la justice recouvrée.

Le thème 3 « Restaurer et refonder la république » propose aux élèves d'étudier les structures mises en place à la Libération, tels les Comités de Libération (CDL), et de comprendre de quelle manière la République est refondée sur des valeurs sociales et la proclamation des libertés fondamentales. Aucun document officiel tel des décrets du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) ne sont utilisés. Ce choix relève du parti pris de se situer au plus près des réalités vécues par les contemporains. Cette nouvelle approche par la *micro-histoire* permet ainsi aux élèves de comprendre que ce retour aux valeurs républicaines ne fut pas que formel.

« Reconstruire une ville blessée » par un conflit particulièrement destructeur fait l'objet du thème 4. Les élèves pourront ainsi comprendre à quelles difficultés sont confrontées les populations une fois la guerre achevée et mieux saisir les enjeux qui s'imposent aux nouvelles autorités républicaines.

Enfin, le thème 5 consacré à « La mémoire de la Libération » revient sur les moments de liesse populaire qui ont marqué les esprits et propose une étude d'affiches dans la logique de l'Histoire des Arts.

Introduction	La libération du territoire et le retour à la République	p 2
Thème 1	Combattre pour libérer	p 3
Thème 2	Accueillir, juger et punir	p 7
Thème 3	Restaurer et refonder la République	p 10
Thème 4	Reconstruire une ville blessée	p 12
Thème 5	La mémoire de la Libération	p 15
Bibliographie		p 19

## Thème 1

# Combattre pour libérer

### Activité TICE en collège : réaliser une recherche biographique

#### Rédiger une biographie

Une biographie est le récit de la vie d'une personne. La plupart du temps, il s'agit d'un personnage important, célèbre en son temps.

Pour rédiger une biographie, il est important de préciser les dates de naissance et de décès de la personne ainsi que les différents lieux où elle a vécu et agi. Il faut ensuite recueillir des informations sur ses origines et son entourage (famille et autres personnes ayant pu l'influencer), la période durant laquelle elle a vécu, sa jeunesse, sa formation et tout élément pouvant aider à comprendre pour quelles raisons elle s'est distinguée ensuite. Ensuite, il est nécessaire de présenter les faits importants qu'elle a réalisés et qui l'ont rendu célèbre.

L'ensemble de ces informations sont accessibles dans des livres, des articles, sur des Cdrom ou enfin internet. À noter qu'il est important de croiser les sources (c'est-à-dire confronter les données recueillies) et de les citer.



#### Document 1 DR

Le général de Lattre de Tassigny et Alban Vistel à Lyon en septembre 1944.

#### Pour en savoir plus



L'ordre de la Libération a été créé par le général de Gaulle en 1940 pour récompenser les personnes ou les collectivités qui se sont distinguées dans l'entreprise de la Libération de la France.

## Questions

1. J'observe et je présente le document :
  - Identifie les deux personnages présents sur la photo.
  - De quand date cette photo ?
  - Quelles différences notes-tu entre les deux personnages ?
2. En t'aidant de l'exemple de fiche ci-dessous, renseigne au mieux le parcours de ces deux acteurs de la Libération pour ensuite rédiger leur fiche biographique. Une fois que tu connaîtras mieux leur parcours, explique en quelques phrases comment le général de Lattre de Tassigny et Alban Vistel se sont rencontrés et le rôle qu'ils ont joué dans la Libération de Lyon.

Pour recueillir des informations sur ces deux personnages, tu peux t'aider en consultant le site internet de l'ordre de la Libération ([www.ordredela liberation.fr](http://www.ordredela liberation.fr)).

### Fiche biographique

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Date de décès : .....

Origines familiales : .....

.....

Profession avant 1939 : .....

Date d'entrée en Résistance ou dans la France Libre : .....

Fonction au sein de la Résistance ou de la France Libre : .....

.....

Rôle joué lors de la Libération : .....

.....

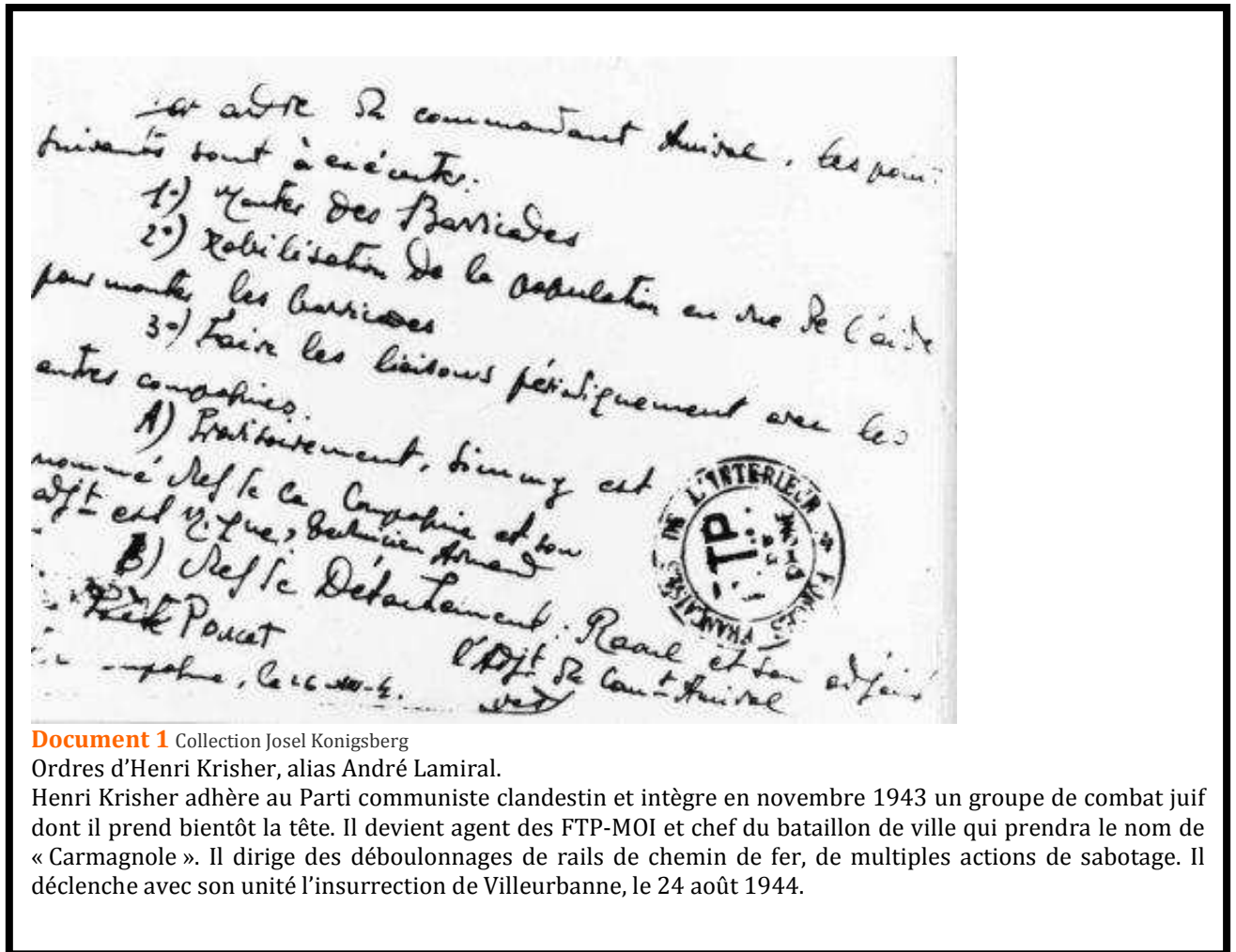
.....

Rôle joué après la guerre : .....

.....

.....

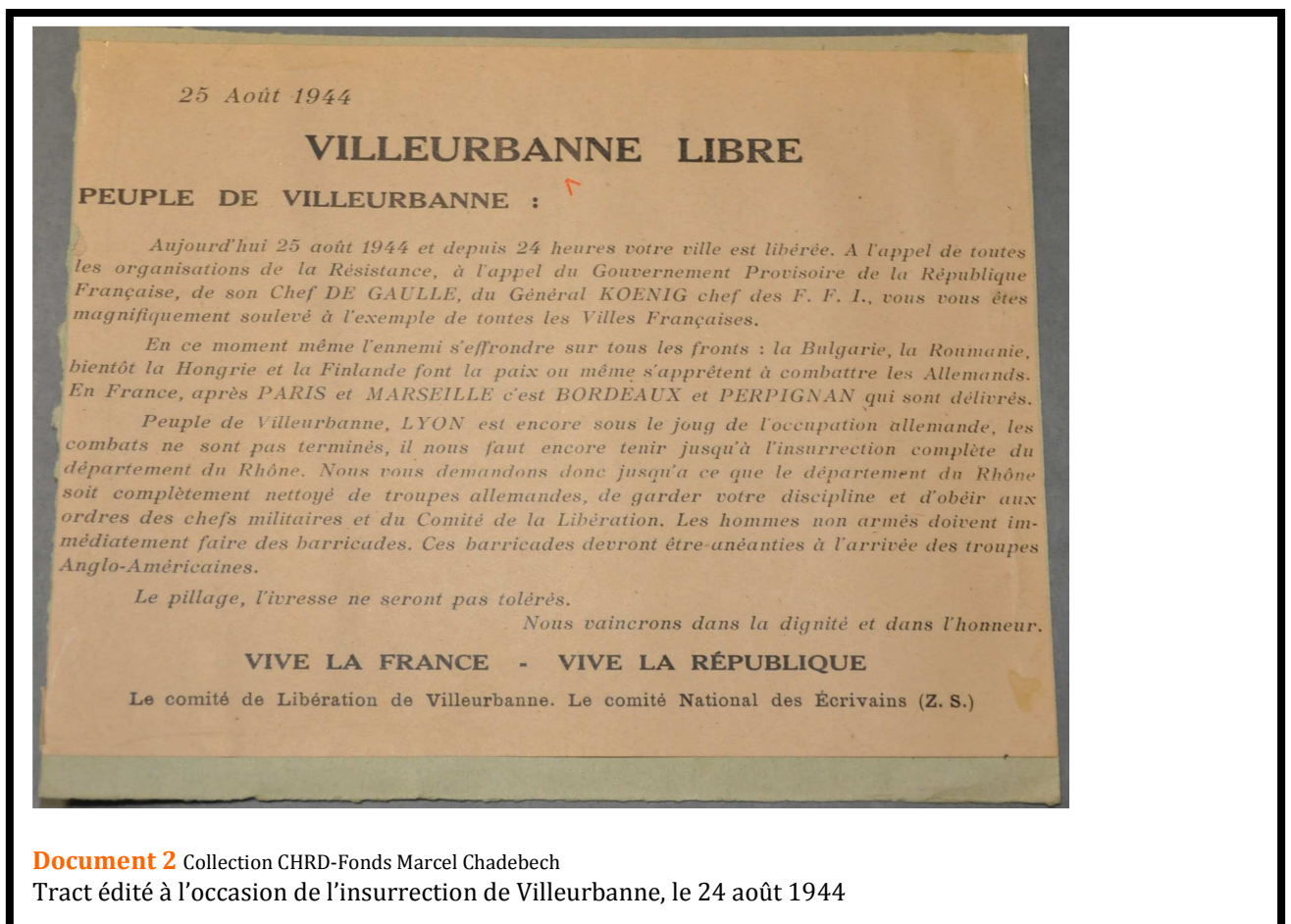
Étude de documents en lycée : comprendre l'insurrection de Villeurbanne et réaliser un schéma



Document 1 Collection Josel Konigsberg

Ordres d'Henri Krisher, alias André Lamiral.

Henri Krisher adhère au Parti communiste clandestin et intègre en novembre 1943 un groupe de combat juif dont il prend bientôt la tête. Il devient agent des FTP-MOI et chef du bataillon de ville qui prendra le nom de « Carmagnole ». Il dirige des déboulonnages de rails de chemin de fer, de multiples actions de sabotage. Il déclenche avec son unité l'insurrection de Villeurbanne, le 24 août 1944.



Document 2 Collection CHR-D-Fonds Marcel Chadebech

Tract édité à l'occasion de l'insurrection de Villeurbanne, le 24 août 1944

### Document 3

#### L'insurrection de Villeurbanne (24-26 août 1944)

Au matin du 24 août 1944, Henri Krisher, dit capitaine Lamiral, responsable militaire des Francs-tireurs et partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de Lyon-ville, doit, à la tête d'environ quatre-vingt hommes issus du détachement Carmagnole mais aussi d'autres groupes de combats, récupérer des camions au garage de la préfecture de police situé sur le territoire de Villeurbanne. Repéré par les Allemands, le groupe est pris sous le feu de mitrailleuses. Après un premier moment de panique, les combattants se ressaisissent et une contre-attaque est organisée par une partie d'entre eux qui parviennent à repousser les soldats allemands, tandis que le reste de la troupe, mené par le « capitaine Lamiral », se replie en bon ordre sur le centre de Villeurbanne.

Les FTP-MOI sont accueillis, acclamés par une population qui est persuadée qu'il s'agit de partisans descendus des maquis, l'avant-garde des forces qui vont libérer la ville. Des drapeaux tricolores apparaissent aux fenêtres, des slogans sont criés : « Vive le maquis ! Vive de Gaulle ! À bas les Boches ! » Lorsque la colonne arrive à la mairie, ce sont plusieurs centaines de personnes enthousiastes qui la suivent et cette foule va augmenter au fil des heures. Plusieurs bâtiments sont occupés, la mairie bien sûr, mais aussi la poste, le central téléphonique, le commissariat...

Un poste de commandement est installé à la mairie de Villeurbanne et une équipe de commandement est constituée. L'ordre est donné de commencer à protéger le centre de Villeurbanne, qui constitue le cœur de ce qui est maintenant une insurrection. En fin d'après-midi s'élèvent donc les premières barricades autour de la mairie, mais aussi de la place des Maisons-Neuves, qui vont barrer les grandes artères et bloquer les carrefours importants.

Claude Collin, catalogue CHRD *Lyon 1939-1945. Une ville dans la guerre*, 2012

### Questions

- J'identifie les documents et contextualise :
  - Présente les trois documents en précisant leur nature et leur date.
  - Dans quel contexte les documents 1 et 3 ont-ils été rédigés ?
  - Mobilise tes connaissances personnelles pour répondre aux questions suivantes : Quels débarquements ont déjà eu lieu ? Quelle est alors la situation des forces allemandes en France et en Europe ? Quelles autres villes se sont insurgées ?
- Je comprends l'insurrection de Villeurbanne grâce aux documents :
  - D'après les documents 2 et 3, à quelle date débute l'insurrection de Villeurbanne ? Quel est son but ?
  - À la lecture des trois documents, quels sont les différents acteurs de l'insurrection ? Précise leurs fonctions.
  - Selon les trois documents, quel général dirige l'insurrection ? Au nom de qui ?
  - Quelles « constructions » sont érigées par les insurgés ? Avec quelles armes combattent-ils ?
  - Quelle est l'attitude de la population de Villeurbanne ? Comment réagissent les forces allemandes ?
- Je comprends le sens de l'événement
  - Complète le schéma logique résumant l'insurrection de Villeurbanne.
  - Rédige un paragraphe expliquant pourquoi l'insurrection de Villeurbanne est un événement majeur pour la Libération de la région lyonnaise.

Les causes et les forces en présence

Le déroulement

La portée de l'événement

Les deux camps :

-  
-

La situation militaire (où sont les Américains et les forces françaises ?) :

Date du début de l'insurrection :

Le rôle de la population :

Les armes utilisées :

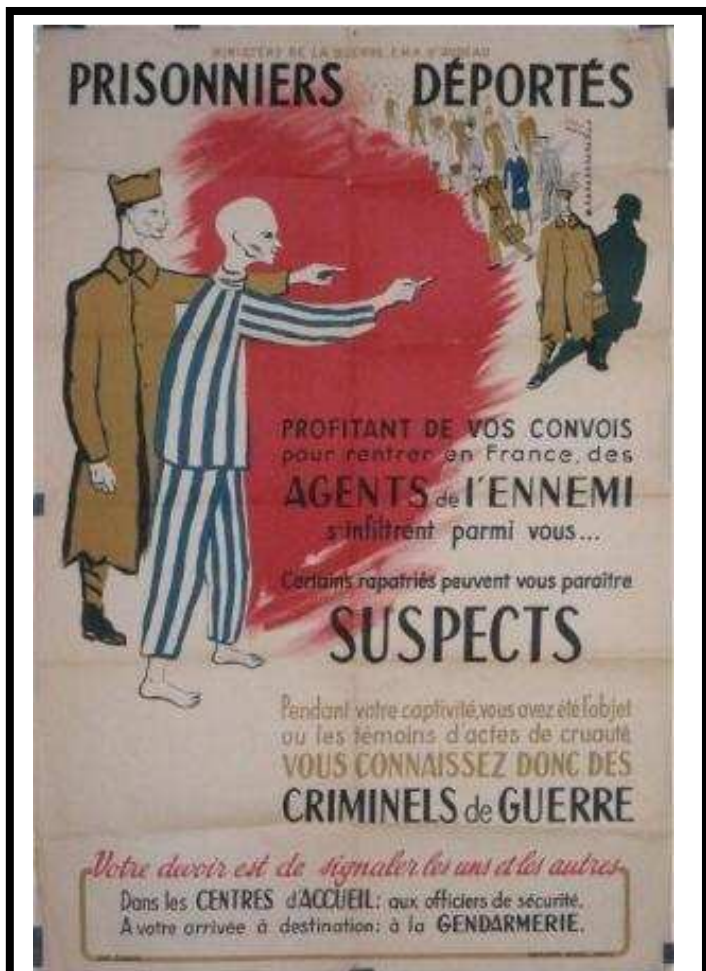
Les constructions mises en place :

Un soulèvement ..... (qui se soulève ?) à Villeurbanne et l'arrivée des Alliés contribuent à la ..... de Lyon.

Thème 2

# Accueillir, juger et punir

Étude de documents en collège : analyser une situation (le retour des déportés et l'épuration)



**Document 2** Collection CHR D  
Une du journal *Lyon libéré* daté du 5 septembre 1944

**Document 1** Collection CHR D  
Cette affiche rare est diffusée au sortir de la guerre. Les prisonniers et déportés, cibles de la barbarie nazie, sont solennellement interpellés comme témoins privilégiés pour parler et pointer du doigt les actes de leurs bourreaux. Le message insiste sur le «devoir» de délation des criminels de guerre, au nom d'une justice souveraine.

**En savoir plus**  
**Crimes de guerre**  
Les crimes de guerre sont les violations des lois de la guerre ou du droit international humanitaire pour lesquels des individus sont pénalement responsables. C'est l'un des quatre chefs d'accusation retenus lors du procès de Nuremberg en 1946.

**En savoir plus**  
**Commissaire de République**  
Chargés du rétablissement de la légalité républicaine lors de la libération de la France en 1944 et jusqu'en 1946, ils sont représentants du Gouvernement provisoire de la République française, issus de la Résistance. Ils ont un rang équivalent à celui de ministre, sous l'autorité directe du général de Gaulle.

**En savoir plus**  
**Épuration**  
Ensemble des procédures sommaires ou judiciaires auxquelles sont soumis les Français accusés de trahison ou de collaboration. Elle débute en 1944 et se prolonge jusqu'en 1951.



## Questions

1. Je présente et contextualise les documents.
  - Présente ces deux documents, précisant leur nature et la date à laquelle ils ont été produits.
  - En mobilisant tes connaissances, présente les événements qui viennent de se dérouler.
  - À qui sont destinés ces documents ?
2. Je décris et j'analyse les documents.
  - Dans le document 1, quelles catégories de personnes sont représentées par les deux individus situés à gauche de l'affiche ? Que leur demande-t-on de faire ?
  - À partir du titre principal du document 2, réponds aux questions suivantes.  
Qui est Yves Farge ? Contre qui et pourquoi ouvre-t-il une « information contre X » ?
  - D'après les deux documents, quelles nouvelles autorités administratives apparaissent ?
3. Je comprends le sens des documents.
  - À l'aide de tes connaissances et de tes réponses précédentes, complète le tableau ci-dessous.

Quelles catégories de personnes sont accueillies en France à la Libération ?	Quels types de personnes peuvent se glisser parmi les rapatriés ?	Qui a profité de la période de l'Occupation pour s'enrichir ?	Quelles sont les nouvelles autorités compétentes pour agir ?	Qui doit être puni ?

## Lycée : épreuve type Bac, analyse critique de documents

Sujet : Le retour des prisonniers de guerre et des déportés, accueillir et juger


Consigne : À partir des deux documents ci-dessous, vous montrez que le retour des prisonniers déportés à la Libération suscite de l'empathie et permet à la justice de la République refondée d'entamer un travail de réconciliation entre les Français.



**Document 1** Collection CHRD

Cette affiche a été éditée au printemps 1945 par le Ministère des prisonniers, des Déportés et des Réfugiés.

Le rapatriement des prisonniers de guerre n'est pas une priorité pour les libérateurs. Une période confuse précède leur retour en France. Les prisonniers sont regroupés dans des camps de rassemblement. Les premières évacuations ont lieu dès le 15 mai 1945 mais certains ne rentreront en France que courant septembre. La plupart sont acheminés en train, en camion ou en avion. Les formalités de démobilisation ont lieu dans les centres de transit installés à Paris où la masse des arrivants provoque une véritable pagaille. D'anciens prisonniers participent à l'accueil de leurs camarades, qui sont mêlés aux déportés et jeunes requis dans le cadre du STO. Les hommes sont déroutés par la froideur de cet accueil de masse, peu conforme à leurs espoirs. Le retour dans les familles n'est lui non plus pas facile, la santé et le caractère de certains ayant été altérés par les épreuves.



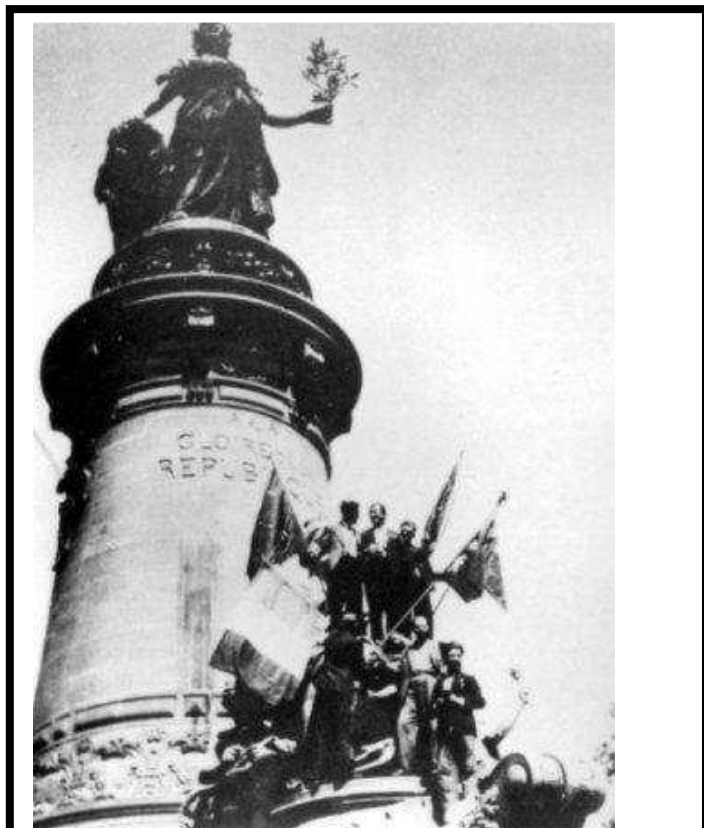
**Document 2** Collection CHRD

Cette affiche rare est diffusée au sortir de la guerre par le 5<sup>e</sup> bureau de l'État major des armées, chargé du moral et de l'information des rapatriés, déportés, prisonniers de guerre, et requis du STO.

La découverte de l'horreur des camps de concentration et d'extermination nazis provoque un traumatisme profond au sein de l'opinion. L'idéal de justice devient une exigence, tant au niveau international (création du Tribunal militaire de Nuremberg en août 1945), que national. Les prisonniers et déportés, victimes de la barbarie nazie, sont solennellement interpellés comme témoins privilégiés pour parler et pointer du doigt les actes de leurs bourreaux. La mise en exergue de mots comme «suspects, ennemis, criminels de guerre», souligne l'urgence et la gravité du problème : le message insiste sur le «devoir» de délation des criminels de guerre, au nom d'une justice souveraine.

## Restaurer et refonder la République

Étude de documents en collège et lycée : sujet guidé



**Document 1** Photo Emile Rougé-Collection Simone Ordan  
Lyon, le 8 mai 1945 : les syndicats ouvriers manifestent à 14 h place Carnot autour de la statue de la République.



**Document 3** Photo Charles Bobenrieth-Collection Nouvellet-Dugelay  
Les quais du Rhône en 1945, vraisemblablement lors du référendum du 21 octobre sur la nature du futur régime politique de la France.

REPUBLIQUE FRANCAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# CITOYENS DE LYON ET DU RHONE !

**L'heure de la lutte finale a sonné.**

De toutes parts l'ennemi cède devant les assauts répétés des armées alliées et devant la révolte des peuples soulevés contre une abjecte oppression.

Les pouvoirs de trahison qui, chez nous, ne dominaient que grâce à lui et pour le servir, ne sauraient survivre à son désastre.

De ce grand combat, la France ne peut être absente. Déjà notre drapeau flotte parmi ceux des armées de la délivrance. Dès le premier jour la Résistance française n'a cessé de mener contre l'Allemand et ses domestiques une guerre acharnée. Il appartient maintenant à tous les patriotes de s'unir pour donner le coup de grâce à la double tyrannie qui, depuis trop longtemps, accable notre pays.

## Aux armes, citoyens ! Contre l'Allemand ! Contre Vichy !

En attendant les libres élections qui bientôt rendront au peuple français sa pleine souveraineté, vous vous rallierez tous au Gouvernement Provisoire que préside **CHARLES DE GAULLE** et dont nous sommes, dans la région de Lyon, les légitimes représentants. La radio vous a dit ou vous dira nos noms. Parmi nous, certains ont été, dès longtemps, mêlés à votre vie. D'autres n'étaient jusqu'ici connus, sous des noms inventés, que de quelques compagnons de lutte. Mais tous, quelle que soit notre origine, nous avons longuement combattu dans les rangs de la **Résistance**. Une immense foi nous rassemble aujourd'hui, avec vous, autour de la **Croix de Lorrains**.

Les seules autorités que vous reconnaîtrez désormais seront celles auxquelles les Comités de la Libération auront donné ou maintenu l'inventaire. Les seuls mots d'ordre que vous suivrez seront ceux que vous transmettront notre radio, nos proclamations, nos journaux.

Vous saurez continuer d'observer la dure et nécessaire discipline du ravitaillement. Comme les traitres, les pillards seront rigoureusement et immédiatement châtiés.

Le moment venu, vous acclamerez les Alliés, nos héroïques libérateurs. Que les traitres tremblent ! Que les Patriotes se réjouissent !

## Vive la France ! Vive la République !

Le Commissaire de la République de la Région de Lyon.      Le Comité de la Libération de la Région de Lyon et du Rhône.

**Document 2** Collection CHRD  
Affiche de la Libération

### En savoir plus

#### Comités de la Libération, CLD

Mis en place clandestinement avant la Libération, les CLD ont pour rôle d'encadrer la prise de pouvoir, l'épuration et la transition de la période de la Libération afin de permettre un retour rapide à la légalité républicaine.

## Questions

1. J'identifie et contextualise les trois documents.
  - Présente l'ensemble des documents en précisant leur nature.
  - Pour chaque document, présente le contexte historique et géographique.
2. Je comprends les documents.
  - D'après le document 1, réponds aux questions suivantes.  
Quel monument est présent au centre de la photo ? Que symbolise-t-il ? Qui est rassemblé autour de la statue ?
  - Dans le document 3, quel slogan a été peint sur les murs des quais ? Quel lien peut-on établir avec le référendum organisé le 21 octobre 1945 ?
  - À partir du document 2, réponds aux questions suivantes. À qui est-il adressé ? À quels différents acteurs rend-t-on hommage ? Contre qui est-il rédigé ?
3. Je complète le tableau pour donner du sens aux documents.

Document	Date du document	Quelles personnes sont honorées et représentées ?	Quelle liberté est rétablie ?	Le régime revendiqué
Doc 1				
Doc 2				
Doc 3				

## Consigne en lycée

### Critique de documents

Après avoir présenté dans leur contexte les documents, relève les différents thèmes abordés dans les documents en référence avec la refondation de la République à la Libération. Enfin, évalue la portée de ceux-ci en portant un regard critique sur les sources.

## Reconstruire une ville blessée

Étude de documents en collège et en lycée : comprendre les enjeux de la reconstruction et réaliser un schéma



**Document 1** Photo Charles Bobenrieth-Collection Nouvellet-Dugelay  
Cette passerelle a été installée sur l'un des ponts de Lyon détruits par les Allemands. Il est inscrit sur le panneau : *Dépêchez-vous, il y en a qui attendent pour passer.*

### Pour en savoir plus

#### Le bombardement du 26 mai 1944

Entre 9h48 et 11h18, a lieu un bombardement allié dont l'objectif de détruire les gares de triage de Lyon-La mouche et Lyon-Vaise. Mais les aviateurs ratent leurs cibles, c'est tout le quartier Jean Macé qui est touché. Le bilan est lourd : 717 morts, plus de 1 000 blessés et de nombreux immeubles détruits, dont le siège de la Gestapo situé avenue Berthelot. Si le pont Gallieni est encore praticable au lendemain du bombardement du 26 mai 1944, il est détruit par le dynamitage des Allemands. Lors de leur retraite, le 2 septembre, ceux-ci ont dynamité 22 des 24 ponts de Lyon. Pour accéder à la presqu'île, le viaduc de Perrache reste toutefois accessible grâce à une rampe pour véhicule. Le pont Gallieni, quant à lui, est réouvert à la circulation qu'en novembre 1945.

Exposition CHRD *Lyon sous les bombes*, nov 2006



**Document 2** Collection CHRD  
Une du quotidien du *Lyon libéré*, daté du 4 septembre 1944

## Consommateurs de Villeurbanne!

Pour toutes vos réclamations et suggestions  
concernant :

**L'Urbanisme**  
**Le Ravitaillement**  
**L'Eau, Gaz, Electricité**  
**Les Transports**

adressez-vous au COMITÉ de LIBÉRATION  
de votre Quartier.

**Renseignements ICI**

**Document 3** Collection CHRD  
Affiche du comité de libération de  
Villeurbanne



**Document 4** Collection CHRD  
Tickets de rationnement de pain, janvier-février 1949.  
Instauré dès 1940, le système de rationnement est maintenu après la  
Libération, jusqu'en 1949.

### Pour en savoir plus

#### La reconstruction

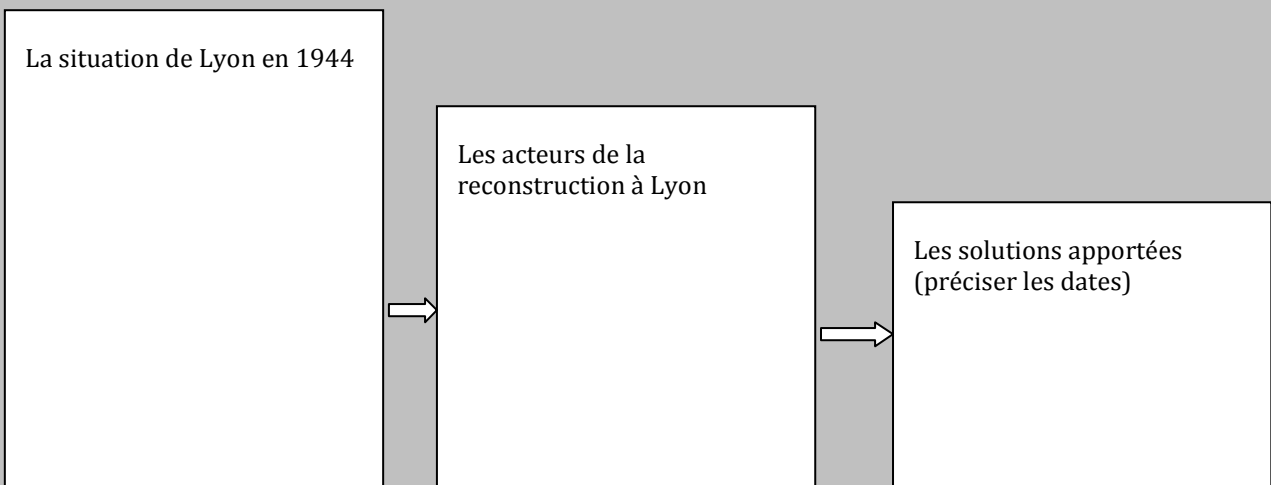
La commune de Lyon est déclarée « sinistrée » le 15 mai 1945 : on dénombre 24 396 sinistrés et 2 663 immeubles touchés. Dès 1944, l'ampleur des dégâts impose la mise en place du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme dirigé par Raoul Dautry. Entre 1944 et 1946, le manque de main d'œuvre est compensé par les prisonniers de guerre allemands. Mais les matières premières manquent : brique, zinc, acier, plâtre, etc.

Les voies de communications sont également durement touchées. En 1946, la plupart des grandes lignes ferroviaires sont rétablies. À Lyon, on utilise un matériel roulant antérieur à 1914 et non entretenu depuis 6 ans pour les transports en commun. Mais l'urgence est la reconstruction des ponts qui compliquent singulièrement les déplacements dans la ville. Ainsi, cette mesure entre en premier dans les projets de réaménagement urbain.

Exposition CHRD Lyon sous les bombes, nov 2006

## Questions

1. J'identifie les documents.
  - Présente les différents documents en précisant leur nature, la date, le contexte et l'intérêt pour le sujet étudié.
2. J'analyse les documents.
  - Grâce aux documents 1 et 2, note les types de dommages qu'a causé la guerre.
  - À partir des documents 2 et 3, nomme les structures qui prennent en charge la reconstruction.
  - À l'aide de l'ensemble des documents, réponds aux questions suivantes.  
Quelles solutions ont été apportées pour faire face aux nombreux dégâts ? Quels ont été les résultats ?
3. Je complète le schéma ci-dessous.



## Consigne en lycée

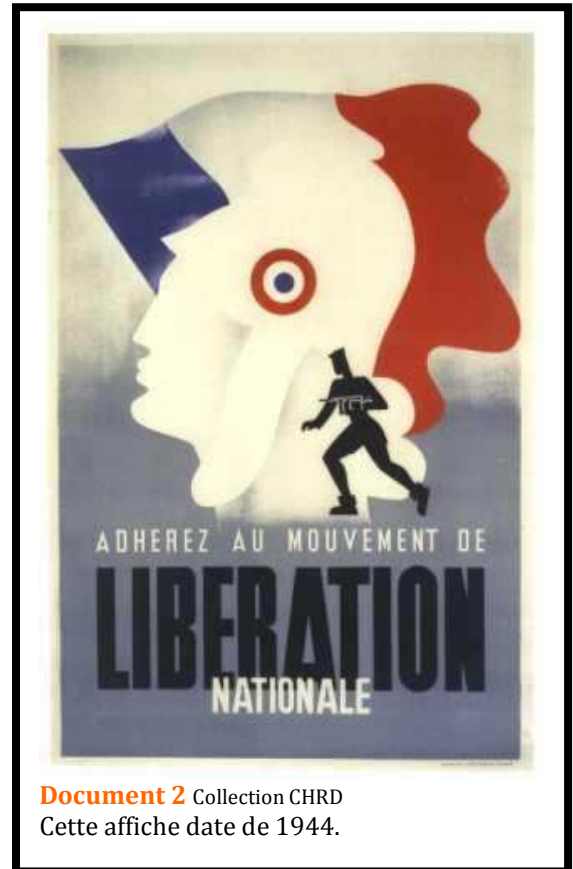
### Rédiger un paragraphe servant de bilan

À partir des documents proposés, montre que la Libération n'est pas synonyme d'un retour à une vie « normale ».

## Thème 5

# La mémoire de la Libération

### Histoire des arts en lycée





### Pour en savoir plus

« Dès la Libération, une mémoire précoce a vu le jour. Le traumatisme de la guerre fut tel qu'une politique de la page blanche était impossible. Analyser le passé récent représentait un passage obligé. Ainsi se constitue-t-il très tôt une première mémoire de la France occupée puis libérée. Il s'agit de « commémorer », se souvenir ensemble, autrement dit se construire une identité collective. Ce que l'on souhaite se souvenir, c'est l'apothéose de la Victoire, c'est l'événement de la Libération (1944). De telle sorte que cette première mémoire qui se forge au temps de la Libération se révèle aussi une mémoire du moment Libération. Ainsi l'échelle de référence est celle nationale. Au sein des batailles de mémoire, une interrogation demeure : « qui a libéré la France ? ». Ces conflits de paternité sont lourds d'enjeu car ce sont les sacrifices consentis sur l'autel de la liberté qui vont fonder le droit de diriger la France libérée. C'est donc au travers d'affiches politiques collées sur les murs de 1944-1945 que l'on peut discerner les trois regards majeurs de cette Libération : celui portant sur la Liberté retrouvée celui sur la Liberté offerte ou encore sur la Liberté reconquise. »

Philippe Buton, *La joie douloureuse. La Libération de la France*, édition Complexe, IHTP-CNRS, 2004, p 191-199

### Questions

1. J'identifie les documents.
  - Observe attentivement les trois documents et précise leur nature, la date, le contexte et l'intérêt pour le sujet étudié.
2. Je complète le tableau ci-dessous pour décrire et analyser.

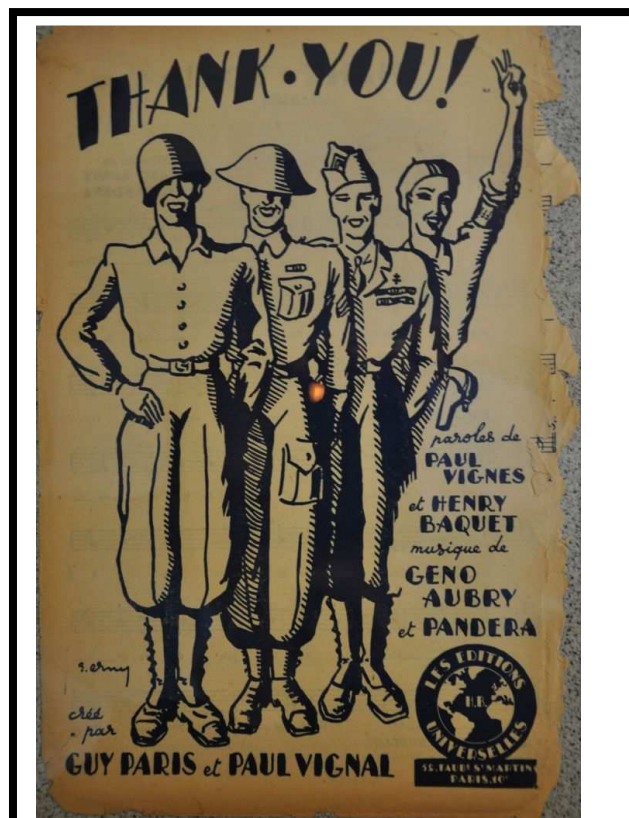
	Affiche 1	Affiche 2	Affiche 3
Quels personnages sont représentés sur l'affiche ? Décrivez-les ?			
Quels drapeaux retrouvez-vous sur ces trois affichages ?			
Quels symboles sont présents ? Donner leur signification.			
Quel type de liberté est représenté selon Philippe Buton ?			

3. Je donne du sens aux documents.  
À partir des trois documents, expliquer quelle mémoire de la Libération a été mise en œuvre dès 1944 en France et dans quel but ? Quelle République était souhaitée et autour de quelles valeurs s'est-elle construite ?

## Étude de documents en collège : fêter et commémorer à la Libération



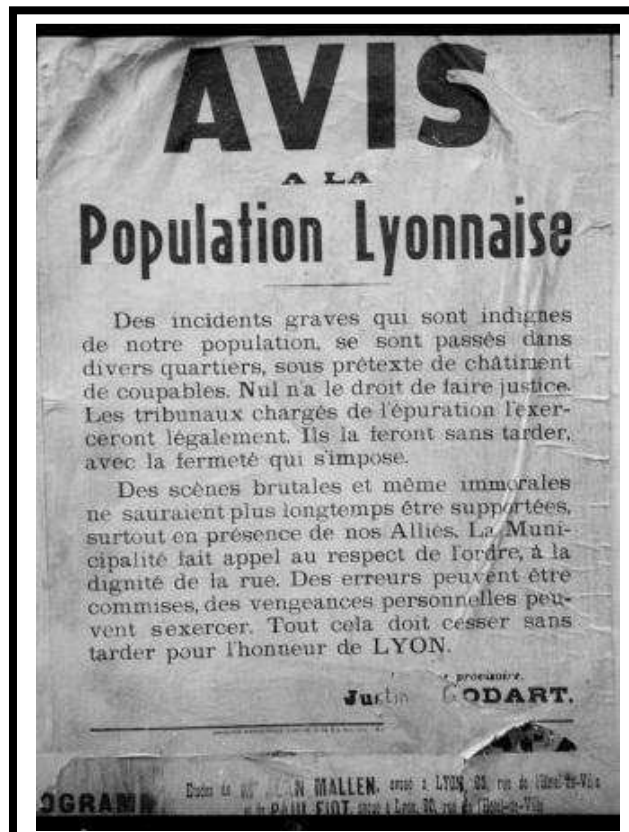
**Document 1** Photo Pik, droits réservés  
La libération de Lyon, septembre 1944



**Document 2** Collection CHR D  
Partition de la chanson *Thank you !*



**Document 1** Photo Emile Rougé-Collection Simone Ordan  
Lyon, le 8 mai 1945 : les syndicats ouvriers manifestent à 14 h place Carnot autour de la statue de la République.



**Document 4** Photo Emile Rougé-Collection Simone Ordan  
Avis à la population lyonnaise

### En savoir plus

#### Justin Godard (1871-1956)

Justin Godard est une figure singulière de la III<sup>e</sup> République. La défense des petits, des humbles et des faibles parcourt, comme un fil rouge, la vie de cet homme politique radical député, sénateur et ministre. Il est l'un des « 80 » qui dit non aux pleins pouvoirs du maréchal Pétain et entre dans la Résistance.

Maire de Lyon à la Libération, il a œuvré après la guerre pour inscrire dans le paysage national la mémoire du génocide des Juifs.

### Questions

1. J'identifie et je décris les documents.

Document	Doc 1	Doc 2	Doc 3	Doc 4
Nature				
Source				
Décris les personnages présents dans le document.				
Précise s'ils sont civils ou militaires				

2. J'analyse les documents.

- D'après les documents 1 et 3, à quelle date Lyon fut-elle libérée et par qui ? Que célèbre-t-on le 8 mai 1945 ? Expliquer le décalage entre ces deux dates ?
- En t'appuyant que les documents 1, 2 et 3, montre que la Libération réunit tous les acteurs de la guerre à l'occasion de grands moments de ferveur populaire.
- Selon le document 4, pourquoi peut-on dire que la Libération ne se résume pas à une fête populaire ?

# Bibliographie indicative

Ouvrages en consultation au centre de documentation  
[du mercredi au samedi // de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h]

## La Libération

### Généralités

- AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dir.), *Les libérations de la France*, Paris, Éd. de la Martinière, 1993
- BENDJEBBAR André, *Libérations rêvées, Libérations vécues : 1940-1945*, Paris, Hachette, 1994 (La vie quotidienne)
- BUTTON Philippe, *La joie douloureuse. La Libération de la France*. Bruxelles, Editions Complexe, 2004
- COURTOIS Stéphane, WIEVIORKA Annette, *L'état du monde en 1945*, Paris, La Découverte, 1994
- DALLOZ Jacques, *La France de la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, 1991 (Que sais-je ?)
- DELMAS Jean, « Les forces armées françaises en 1945 », *Historiens et Géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 227-235
- FOULON Charles-Louis, *Victoire à l'Ouest 1944-1945 : la fin de l'Europe nazie, la Libération de la France*, Rennes, Ouest-France, 1993
- FRANCK Christiane (dir.), *La France de 1945 : résistances, retours, renaissance*, Caen Presses universitaires de Caen, 1996
- GAMBIEZ Fernand, *Libération de la Corse*, Paris, Hachette Littérature, 1973
- Le Journal officiel de la République française, édition d'Alger de juin 1943 à août 1944*, Paris, Journal officiel, 1996
- KASPI André, *La libération de la France : juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 2004
- KUPFERMAN Fred, *Les premiers beaux jours : 1944-1946*, Paris, Calmann-Lévy, 1985
- La libération de la France : actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974*, Paris, Éd. du CNRS, 1976
- LIQUIÈRE Patrice, *Restaurer, réformer, agir : la France en 1945*, Paris, la Documentation française, 1995
- MICHEL Henri [dir.], *Les idées politiques et sociales de la Résistance : documents clandestins 1940-1944*, Paris, Presses universitaires de France, 1954
- Le rétablissement de la légalité républicaine : 1944*, Paris, Complexe, 1996
- TORRENT Régine, *La France américaine : controverses de la Libération*, Bruxelles, Racine, 2004
- VEILLON Dominique, « La vie quotidienne en 1945 », *Historiens et Géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 251-266

### Monographies régionales

- CHAUVY Gérard, *Lyon 1940-1947 : l'Occupation, la Libération, l'épuration*, Paris, Perrin, 2004
- FARGE Yves, *Rebelles, soldats et citoyens : carnets d'un commissaire de la République*, Paris, Grasset, 1946
- LESCEL François, *Objectif Lyon*, Sainte-Catherine, DG Communication, 2004
- RUBY Marcel, « La libération de Lyon », *Cahiers d'histoire de la guerre*, n° 11, 1985
- RUBY Marcel, *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Lyon, Horvath, 1995
- RUDE Fernand, *Libération de Lyon et de sa région*, Paris, Hachette Littérature, 1974

## La IVe République

### Généralités

- BECKER Jean-Jacques, « Les institutions de la IVe République et leur évolution », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 245-252

CAUCHY Pascal, *La IVe République*, Paris, Presses universitaires de France, 2004  
 DALLOZ Jacques, *La IVe République*, Paris, Seuil, 1996  
 DUHAMEL Éric, *Histoire politique de la IVe République*, Paris, La Découverte, 2000  
 ELGEY Georgette, *Histoire de la IVe République. T.1, La République des illusions [1945-1951]*, Paris, Fayard, 1993  
 FACON Patrick, *La IVe République : 1944-1958*, Paris, Pygmalion, 1997  
 LA GORCE Paul-Marie de, *L'après-guerre : 1944-1952 : naissance de la France moderne*, Paris, Grasset, 1978  
*Les projets constitutionnels de la Résistance : textes rassemblés et présentés par Jean-Éric Callon*, Paris, la Documentation française, 1998  
 RIOUX Jean-Pierre, *La France de la IVe République. T.1, L'ardeur et la nécessité : 1944-1952*, Paris, Seuil, 1980 (Points Histoire)

## Épuration, Justice

CHAUVY Gérard, *Lyon des années bleues*, Paris, Plon, 1987  
 KUPFERMAN Fred, *Le procès de Vichy : Pucheu, Pétain, Laval, 1944-1945*, Paris, Complexe, 1980 (La mémoire du siècle)  
 LOTTMAN Herbert, *L'épuration : 1944-1953*, Paris, Fayard, 1986  
 MAUDHUY Roger, *Les grands procès de la collaboration*, Saint-Paul, L. Souny, 2009  
 VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, 2010

## Forces politiques

ANDRIEU Claire, *Le programme commun de la Résistance : des idées dans la guerre*, Paris, Éd. de l'érudit, 1984  
 BELOT Robert, *La Résistance sans de Gaulle : politique et gaullisme de guerre*, Paris, Fayard, 2006  
 BERGOUNIOUX Alain, « La maladie de langueur de la gauche socialiste », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 283-293  
 BUTON Philippe, GUILLON Jean-Marie [dir.], *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994  
 BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent : le PCF à la Libération*, Paris, Presses FNSP, 1993  
 BUTON Philippe, « Le PCF et la IVe République », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 269-282  
 COINTET Jean-Paul et Michèle, « L'hypothèque de Vichy dans l'été de 1944 ou la querelle de légitimité », *Historiens et Géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 203-216  
 DALLOZ Jacques, « Le gouvernement provisoire de la République française : problèmes et ambitions après le 8 mai 1945 », *Historiens et Géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 217-226  
 DRAY-ZÉRAFFA Danielle, « Le MRP, parti de la Quatrième République », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 311-321  
 FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *Les résistants : de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir, 1944-1989*, Paris, Fayard, 1989  
 FOULON Charles-Louis, « La réincarnation de l'État en 1944 : commissaires de la République et voyages de Charles de Gaulle », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 381-203  
 GUILLAUME Sylvie, « Les droites et la IVe République », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 335-345  
 LACHAISE Bernard, « Le rassemblement du peuple français [RFP] : 1947-1955 », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 323-333  
 LE BÉGUEC Gilles [dir.], *La reconstruction du parti radical en France, 1944-1948*, Paris, L'Harmattan, 1993  
 LETAMENDIA Pierre, *Le mouvement républicain populaire : le MRP, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995  
 LINET Roger, *CGT : lendemains de guerre 1944-1947*, Paris, Hachette, 1995  
 MOREL Chantal, *De Gaulle, le gaullisme et les gaullistes*, Paris, A. Colin, 1998  
 MORIN Gilles, « Les élections locales de 1945 », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 215-231  
 NIELEN Andréas, « Forces politiques et projets constitutionnels [1943-1946] », *Historiens et géographes*, n° 357, mai 1997, p. 233-242  
 QUILLIOT Roger, *La SFIO et l'exercice du pouvoir, 1944-1958*, Paris, Fayard, 1972  
 RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline [dir.], *La recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004  
 WIEVIORKA Olivier, *Nous entrerons dans la carrière : de la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Seuil, 1994

## Économie et société

- ANDRIEU Claire [dir.], *Les nationalisations à la Libération : de l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987
- BLOCH-LAINÉ François, *La France restaurée 1944-1954 : dialogue sur les choix d'une modernisation*, Paris, Fayard, 1986
- BOSSUAT Gérard, *La France, l'aide américaine et la construction européenne*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Ministère de l'Economie et des Finances, 2001
- COCHET François, *Les exclus de la victoire : histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO*, Paris, SPM, 1992
- ECK Jean-François, *Histoire de l'économie française de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2004
- LEWIN Christophe, *Le retour des prisonniers de guerre français*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986
- La puissance française en question, 1945-1949*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988
- VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997
- WIEVIORKA Annette, « Le retour des déportés », *Historiens et Géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 237-247
- WORMSER-MIGOT Olga, *Le retour des déportés : quand les alliés ouvrirent les portes*, Bruxelles, Complexe, 1985

## Souvenirs, mémoires

- BÉNOUVILLE Pierre, *Le sacrifice du matin*, Paris, Laffont, 1983
- BOURDET Claude, *L'aventure incertaine : de la Résistance à la restauration*, Paris, Félin, 1998
- DEBRÉ Michel, *Trois Républiques pour une France*, Paris, Albin Michel. Tome 1 : *Combattre*, 1984. Tome 2 : *Agir 1946-1958*, 1988
- FRENAY Henri, *La nuit finira*, Paris, Laffont, 1973
- GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre*, 3 tomes, Paris, Plon, 1954, 1956, 1959
- TEITGEN Pierre-Henri, *Faites entrer le témoin suivant, 1940-1958 : de la Résistance à la Ve République*, Rennes, Ouest-France, 1988